



Comment ça aurait pu être... avant la reprise dans les écoles ?

Il aurait pu y avoir en amont une concertation, des infos, des débats avec TOUS les publics concernés : parents, enseignant.es, Atsem, animateur.trice.s, agent.es,... Cela aurait permis un échange constructif pour coordonner une mise en place satisfaisante des protocoles sanitaires dans les établissements.

Au lieu de cela, l'angoisse générale s'est installée par le manque d'information et de soutien aux personnels. Pour exemple : les agent.es d'entretien et les Atsem ont repris le travail dans les écoles le lundi 11 mai à 6 h 30 du matin, sans masques ni consignes claires de leur hiérarchie. Que dire aussi des distances de 1m inapplicables en raison des locaux trop exigus, de l'usage de l'eau de javel avec une formation plus que minimale et pouvant ainsi mettre en danger le public et les agent.e.s, de la mise à disposition de deux masques seulement aux Atsem et animateur.trice.s, qui travaillent 9 heures par jour...D'ores et déjà, cette reprise faite à la hâte suscite de nombreuses critiques, des droits de retrait et des journées de grève des personnels des écoles (personnels des Collectivités territoriales mais aussi de l'Education Nationale).

Comment parler d'un accueil social dans les écoles sans hypocrisie ? Quelles mesures ont été mises en place par la mairie pour s'assurer que les classes populaires sont bien les premières concernées par cet accueil ?

Et paradoxalement, la fin du chômage partiel va imposer aux personnes les plus précaires de remettre leurs enfants à l'école contrairement à d'autres qui auront le choix de les garder ou les faire garder. Cette réouverture à marche forcée ne fait que renforcer la violence de classe.

Mais ce n'est pas tout ! Le retour à l'école des enfants de maternelles est, de l'avis de tous les professionnels, une erreur et une source dangereuse de stress. Il aura des répercussions graves chez les enfants privés de contact et de bienveillance. Toute cette mascarade se rapproche de la maltraitance et va à l'encontre de l'objectif affiché d'un retour à la "scolarisation et la socialisation".

Cette réouverture hâtive au mépris des préconisations du Conseil Scientifique, de l'Inserm, de l'Ordre des médecins,... est-elle seulement motivée par des considérations électoralistes ou sous pression de l'élite économique ? Malgré l'évidence de la défausse de l'Etat sur les Communes dans ce choix de réouverture des classes, la mairie de Grenoble pouvait faire le choix de se joindre à l'appel des 316 Communes ayant tiré la sonnette d'alerte en refusant d'ouvrir les écoles. En Italie, en Espagne, au Portugal, au Japon, dans l'État de New York, fermeture est actée jusqu'en septembre.

Nous dénonçons le mépris et l'irresponsabilité de notre employeur, qui génère une angoisse collective chez les agent.es pour la plupart sous-informé.es ou laissé.es à l'écart de l'organisation de cette rentrée. A croire que l'on n'attend d'eux que docilité, comme des enfants d'ailleurs.

Nous dénonçons le fait qu'aucune information ni réponse aux questions ne soit apportée aux agent.es horaires ou mensuel.les qui ne peuvent reprendre leur travail, notamment en ce qui concerne le maintien de salaire. A la charge des agent.es non rappelés de "quémander" du travail.

Nous dénonçons la différence de considération et de transmission d'informations entre les différents services de la ville. Nous constatons, une fois de plus, que les agent.es de la DEJ sont traité.es avec le plus grand mépris et la plus grande injustice sociale par leur hiérarchie et la mairie de Grenoble.

Notre employeur, dans le cadre de la pandémie comme de façon générale, a la responsabilité d'associer les instances paritaires (CHSCT et CT) en matière de risques professionnels. Il en va de sa responsabilité directe, nos organisations syndicales ne cesseront de le rappeler dans les services.

En conséquence, nous demandons à notre employeur qu'il prenne ses responsabilités en matière de santé, sécurité et hygiène conformément à Article L4612-8-1 du code du travail.

Nous rappelons que chaque agent.es qui ne se sentirait pas en sécurité sur son lieu de travail peut exercer son droit de retrait et nous contacter. Il est fondamental, encore plus durant cette période, de ne pas rester isolé.es face à sa hiérarchie.